

## Procédure pour l'inscription et le paiement en ligne

(pour les élèves inscrits à CSSH seulement)

1

- Pour le parent ayant fourni son adresse électronique à l'école, un courriel est envoyé si son enfant a un échec.

2

- Un lien permet de sélectionner le cours ou les conférences souhaités dans le message.
- **Attention** : À cette étape, le paiement n'est pas encore possible.

3

- Un courriel est ensuite transmis au parent pour confirmer l'inscription.
- **Attention** : Ce courriel automatique annonce seulement que les coordonnateurs ont reçu la demande. Le cours est offert seulement si le nombre d'inscriptions le permet.

4

- Un 2<sup>e</sup> courriel est transmis 24 à 48 heures plus tard pour confirmer l'ouverture du cours.
- Dans ce courriel, un lien est aussi fourni pour procéder au paiement en ligne.